

## REGION

# Euthanasie : 80% des Wallons sont pour

**Le sondage réalisé dans la perspective du 1<sup>er</sup> panel citoyen au Parlement wallon livre des résultats surprenants sur la fin de vie et l'âge de la pension.**

● **Pascale SERRET**

**L**e premier panel citoyen participatif sera lancé ce vendredi au Parlement wallon. Trente personnes ont été sélectionnées pour débattre pendant 4 jours des enjeux du vieillissement (lire ci-contre).

Le Parlement a donc préalablement commandé un sondage auprès d'un millier de Wallons sur cette thématique. L'enquête du bureau Sonecom est très claire : sur au moins deux points, les Wallons savent ce qu'ils veulent. Et aussi ce qu'ils ne veulent pas.

**1. Fin de vie : c'est moi qui décide** À la question « Êtes-vous d'accord avec l'idée suivante : il faut faciliter la fin de vie des personnes âgées qui ne souhaitent plus vivre », **83 % des Wallons** sondés répondent qu'ils sont d'accord. Dont 50 % « tout à fait d'accord ». « *C'est assez massif et c'est indépendant de l'âge et du genre des répondants. On fait face à une grande homogénéité* », observe Muriel Wiliquet, la directrice du bureau Sonecom qui a réalisé le sondage. Et la confirmation vient une seconde fois dans l'enquête. La question est plus claire encore : « Êtes-vous favorable à

l'euthanasie pour les personnes en fin de vie qui la demandent ? » Pour 8 Wallons sur 10, c'est « oui ». Et pas du bout des lèvres : plus de la moitié y sont radicalement favorables.

**2. L'âge idéal pour la pension ? 60 ans et basta...** Il y a eu bien d'autres questions sur le vieillissement : la manière de le percevoir, de le préparer, la façon dont on envisage le logement, l'accompagnement, l'activité au quotidien, l'autonomie, la technologie, etc.

Il avait été dit que les thématiques ne se limiteraient pas aux compétences de la Région. C'est la raison pour laquelle on retrouve une question sur l'âge idéal pour prendre sa pension. Et là encore, les Wallons sondés sont très clairs : **pour 44 % des sondés, c'est 60 ans**. « *Ça révèle qu'on a déjà tiré sur la corde* », commente Muriel Wiliquet. On ajoute 20 % de sondés qui veulent décrocher avant 60 ans. Près de 5 % visent un départ entre 61 et 64 ans. Soit près de 70 % qui sont favorables à un départ à la retraite avant 65 ans. Près d'un quart des sondés considère que 65 ans, c'est l'âge idéal.

Ce qui ne laisse qu'un faible pourcentage de Wallons (un peu plus de 5 %) pour approuver le report de l'âge de la retraite après 65 ans.

**3. Assurance autonomie : gagne à être connue** Et l'assurance autonomie ? À vrai dire, peu de sondés savent de quoi on parle. Pourtant, la nouvelle cotisation annuelle de 50 euros pour tout Wallon d'au moins 26 ans entre en vigueur dans le courant de

cette année. Mais quand on explique aux Wallons que l'idée, c'est de garantir à chacun certaines aides en cas de perte d'autonomie, ils sont deux tiers à adhérer au principe. ■

## VITE DIT

**Le panel des 30 : si vous n'en faites pas partie...**

Sur les 1 023 Wallons d'au moins 18 ans sondés par les enquêteurs de Sonecom, 700 ont été sollicités pour faire partie du panel citoyen sur les enjeux du vieillissement. Après sélection sur base de la volonté et de la disponibilité des citoyens et de leur représentativité (âge, sexe, situation socioprofessionnelle, arrondissement...), 30 personnes ont été retenues. « *Ce qui fait beaucoup de déçus. Mais même ceux qui ne sont pas sélectionnés peuvent envoyer leur contribution* », insiste le président du Parlement wallon André Antoine ([www.parlement-wallonie.be](http://www.parlement-wallonie.be))

## Quatre jours de travail

Le panel citoyen est appelé à participer au débat démocratique pendant quatre jours. Le premier rendez-vous est fixé ce vendredi 21 avril (présentation du sondage ci-contre et d'un sondage audiovisuel, travail à huis clos). Suivront les journées du 29 avril, du 6 mai et du 12 mai. Au cours de cette dernière journée, les députés wallons sont invités à écouter le panel et à débattre avec les 30 citoyens.